

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 17

OBJET :Décision Modificative
n°1 Budget Général

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-063**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 03 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, BELLENGER Jacques, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,

Excusés : MM. LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, SEVENIER-ALIVON Annick, AULNER Roselyne,

Procurations : MM CLEMENT Pierre à ROTGER Patrick, CROS Isabelle à EYRAUD Anne-Marie, VALCKE Sylviane à DUBOIS Sylvie, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe

Absents non excusés : MM. TAULEMESSE Karine, DUSSOL Roxane,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Madame la Maire expose que plusieurs chapitres de dépenses prévus au budget primitif doivent être réévalués, en fonctionnement comme en investissement.

Toutefois, il a été parallèlement constaté que plusieurs chapitres de recettes, en fonctionnement comme en investissement, sont en excédent.

Comme nous ne pouvons pas transférer de l'excédent de recettes vers les chapitres de dépenses, il convient d'augmenter les articles de recette en excédent et de rajouter le montant nécessaire sur les chapitres de dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget général de l'exercice 2025

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
012 / 64131	Rémunérations	40 000.00	
042 / 6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 000.00	
16 / 1641 / OPFI	Emprunts en euros	0.02	
204 / 2041582 / 134	Bâtiments et installations	12 615.52	
23 / 2315 / 122	Installations, matériel et outillage techniques	200 000.00	
65 / 65133	Secours d'urgence		136 150.00
023 / 023	Virement à la section d'investissement	136 150.00	
Total		392 765.54	136 150.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
74 / 741121 / 999	Dotation de solidarité rurale	40 000.00	
75 / 758888	Produits exceptionnels divers	4 000.00	
10 / 10226 / OPFI	Taxe d'aménagement	3 350.02	
040 / 281318 / OPFI	Autres bâtiments publics	4 000.00	
204 / 2041582 / 134	Bâtiments et installations	12 615.52	
45 / 45821 / OPFI	REQUALIFICATION CENTRE BOURG - ODS	55 000.00	
13 / 1322 / 102	Régions	1 500.00	
021 / 021 / OPFI	Virement de la section de fonctionnement	136 150.00	
Total		256 615.54	0.00

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 03 octobre 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

